

SAVOIR METTRE EN ŒUVRE UNE OPÉRATION D'AMÉNAGEMENT ET LA ZAC

Opérations d'aménagement et la ZAC de A à Z

1 JOUR, 7 HEURES

GESTION TECHNIQUE

CODE : GTE53

Objectifs de la formation

- Acquérir une connaissance précise des opérations d'aménagement et des ZAC
- Obtenir les éléments et étapes clés pour mener vous-même avec réussite vous opérations d'aménagement
- Cerner les contextes des Opérations d'aménagement et des ZAC

Animée par

- **DIDAY Florence**
Avocat,
CABINET D'AVOCATS LEGITIMA

Public concernés

- Responsable d'un Service Urbanisme et/ou Aménagement ; Juriste et autre spécialiste nommé au sein d'un Service d'Urbanisme ; Aménageur public

Dates

Critères d'admission

- Cette formation entre dans le champ d'application des dispositions relatives à la formation professionnelle continue car considérée comme une action d'adaptation et de développement des compétences des salariés.

Etudier les opérations d'aménagement

- Assimiler la notion d'opération d'aménagement et définir ses caractéristiques
- Maîtriser les règles communes à toutes les opérations d'aménagement : la participation du public, la concertation, le débat public
- Les étapes de la procédure, le choix de la maîtrise foncière
- Cartographier les différents acteurs parties prenantes

Savoir réaliser une opération d'aménagement (mise en compatibilité du document d'urbanisme...)

- Mener les différentes phases de l'opération d'aménagement
- Financer l'opération
- Mesurer les impacts de la Loi ALUR : l'amélioration du cadre juridique de l'aménagement

Prérequis

- Aucun prérequis n'est nécessaire

Modalités pédagogiques

- Un questionnaire préalable sera envoyé aux participants pour recueillir leurs besoins et attentes spécifiques, et sera transmis au(x) formateur(s) avant la formation
- Tous nos stages de formations sont limités, dans la mesure du possible, à une douzaine de participants
- Les formations sont déroulées en présentiel ou en classe virtuelle et étayées, chaque fois que cela est pertinent, d'études de cas et de mise en pratique ou en situation
- Un formulaire d'évaluation du formateur et du déroulé du programme suivi sera proposé aux participants à la fin du stage

Maîtriser La zone d'aménagement concerté

- Définir la ZAC et son périmètre : le choix de la ZAC, comprendre ses enjeux
- Distinguer la ZAC avec d'autres procédures d'aménagement
- Connaître la procédure de création : savoir quelles études préalables sont requises
- Maîtriser l'étape de la réalisation et de la modification
- Connaître les effets de la création de la ZAC
- Savoir comme mettre fin à la ZAC
- Focus sur la Loi ALUR et sur ses impacts sur les ZAC